

Chambre de Métiers d'Alsace, Bas-Rhin : 30 Avenue de l'Europe – CS 10011 SCHILTIGHEIM - 67013 STRASBOURG Cedex Tél. : 03.88.19.55.83 Chambre de Métiers d'Alsace, Colmar : 13 Avenue de la République. CS 20044 -68025 COLMAR Cedex. Tél. : 03.89.20.84.60 Chambre de Métiers d'Alsace, Mulhouse : 12, Boulevard de l'Europe - CS 43007 - 68061 MULHOUSE Cedex 3 Tél. : 03.89.46.89.16

- SOCIETESTRANSFORMATION SARL EN SARLU ET INVERSEMENT



ASSISTANCE AUX FORMALITES

I. Votre interlocuteur unique:

Un expert en formalités vous apporte un conseil personnalisé, l'analyse approfondie et le suivi de votre dossier (la liste des pièces à fournir suivant le secteur d'activité et le statut juridique, la qualification requise par métier, l'évaluation de la cohérence des éléments fournis)

II. Contactez votre expert:

- 1. Par courrier, en complétant le formulaire joint pour favoriser une échange simple et rapide avec votre conseiller
- 2. En vous rendant à la Chambre de Métiers d'Alsace de votre secteur, sans rendezvous, afin de rencontrer votre conseiller, du lundi au vendredi de 8h15 à 12h et de 13h30 à 17h15 (sauf mardi et jeudi après-midi)
- 3. En prenant rendez-vous avec votre conseiller par téléphone via le Service Info Conseil Clients, aux numéros indiqués plus haut, du lundi au vendredi de 8h15 à 12h00 et de 13h30 à 17h15

III. Coût:

35 € par chèque à l'ordre de la CMA

PIECES JUSTIFICATIVES A JOINDRE

Retrouvez les documents à télécharger sur notre site internet :

www.cm-alsace.fr
Rubriques

Créer et Reprendre
Centre de Formalités des Entreprises

Formulaires:

2 formulaires M2 (document à télécharger)

1 formulaire TNS (document à télécharger)

≥ également pour SARLU devenant SARL à gérance majoritaire

1 formulaire NDI si déclaration relative au nom de domaine du site internet (document à télécharger)

Pièces justificatives à joindre en annexe des formulaires :

- 1 exemplaire original du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire signés par tous les associés mentionnant tous les éléments de la cession de parts
- 2 copies des statuts modifiés et certifiés conformes par le gérant
 - √ mandat ou pouvoir si nécessaire

Frais à verser pour le Registre des Métiers :

30,00 € par chèque à l'ordre de la Chambre de Métiers

Frais à verser pour le Registre du Commerce et des Sociétés :

par chèque à l'ordre du Tribunal Judiciaire

- 79,38 € si associé unique est seul dirigeant ou si c'est la seule modification.
- 195,38 € dans les autres cas



SERVICE D'ASSISTANCE ADMINISTRATIVE

Je soussigné(e)	:
souhaite bénéficier du service d'assistance administrative dans le cadre du traitement de mon dossier de formalités par le Centre de Formalités des Entreprises (CFE) :	
Par dépôt ou en	voi postal :
	onstitué par mes soins contact par un agent du CFE pour un accompagnement et un suivi personnalisé ossier
Sur rendez-vous	<u>s</u> :
Dossier c	omplété sur place, accompagnement personnalisé et suivi de la formalité
Immatriculation:	70,00 € □
Modification :	35,00 € ☑
Mes coordonné	<u>es</u> :
NOM:	
Prénom :	
Adresse :	
Qualité :	
Téléphone :	
Email :	
Da	ate et signature :